

# Le cinéma pendant la Guerre 1939-1945

Denis Bépoix

**L**ors de l'entrée en guerre, le cinéma français est dans une situation assez catastrophique. Malgré une réputation mondiale reconnue, il souffre d'une organisation déplorable. Sur le plan administratif, il est sous tutelle de quatre ministères qui l'accablent de 40 % de taxes.

Son fonctionnement est dirigé par la distribution qui dispose des finances. Cette organisation, commandée par l'argent, a laissé s'installer la société allemande de production Tobis, devenue leader européenne, secondée par l'Alliance Cinématographique Européenne (A.C.E.), société de distribution d'outre-Rhin ; ces deux sociétés ont pris, depuis les années 1930, une bonne part du marché, propagande en sus....

## INSTALLATION D'UN CINÉMA CONTRÔLÉ

Dès septembre 1940, un décret interdit la diffusion des productions anglo-saxonnes et celles dans lesquelles apparaissent des acteurs juifs. Puis, en mai 1941, sont interdites les œuvres sorties avant le 1<sup>er</sup> octobre 1937. La réouverture des entreprises (salles, distribution, studios, usines et laboratoires) s'effectue sous le contrôle de l'occupant, qui impose un minimum de collaboration. C'est ainsi que, à titre d'exemples, je citerais le fabricant Debrie (caméras, projecteurs, machines de réalisation) obligé de fabriquer des goniomètres et des mires de visée pour l'artillerie ; Pathé, également fabricant des mêmes matériels, doit arrêter d'en construire certains types, malgré de grandes réussites, afin de favoriser la production allemande de 16 mm, format de grande diffusion, qui devient obligatoire. De plus, le contingentement des matières premières favorise nettement ceux qui travaillent avec les Allemands.

Le service cinéma de la *Propaganda Abteilung* dirige la censure, distribue les directives aux groupements corporatifs du cinéma, répartit les matières premières et administre les biens des juifs, bien sûr exclus de toute possibilité de travailler, obligés de vendre leurs salles, par exemple. La *Propaganda Abteilung*, par la suite, installera le Comité Organisationnel de l'Industrie du Cinéma (C.O.I.C.) qui contrôlera tout le fonctionnement au travers de la carte d'identité professionnelle obligatoire. On peut dire que cette organisation a eu des effets bénéfiques, puisque qu'en partie reprise à la Libération ; j'en reparlerai.

Le cinéma est donc parfaitement contrôlé, et la mise en place de nouvelles structures économiques favorise le développement du marché du film allemand. Pour cela, de nouvelles sociétés sont créées : la Continental-Films

**L'auteur :** Denis Bépoix a été projectionniste au cinéma de la Maison du Peuple ; il anime la Cinémathèque des Monts-Jura qu'il a créée en 2010. Il a publié dans le bulletin des AVSC divers articles sur le cinéma, dont « La place du cinématographe dans la Grande Guerre » (n°38, 2015). La présente communication a été faite dans le cadre des 6<sup>èmes</sup> Rencontres de l'histoire locale.



**Fig. 1. Affiche du film Le Corbeau : film remarquable pour l'époque sur un sujet sensible, la dénonciation.**



Fig. 2. *Le juif Süss* a été programmé au cinéma des Variétés les 10 et 11 janvier 1942. *L'Echo de la Montagne*.

assurera la production, L'Alliance Cinématographique Européenne organisera la distribution, la S.O.G.E.C. exploitera un parc de salles (dont une partie appartenait à des juifs), et Paris-Studio-Cinéma réalisera les films. L'A.C.E. diffuse depuis juin 1940 «*Les Actualités Mondiales*», seule bande d'actualités autorisée, qui assure la propagande quotidienne, en plus des films, courts et longs métrages autorisés à être distribués.

C'était donc la situation en zone « occupée », différente de celle de la zone dite « libre ». Sur le cinéma, les administrations des deux zones n'avaient pas le même point de vue : les Allemands, en zone occupée voulaient mettre en place un gouvernement nazi, tandis que le gouvernement de Vichy privilégiait « Travail, Famille, Patrie » avec un accent sur le travail de la terre et les idées catholiques. Ces divergences ont permis la diffusion de films « immoraux » en zone occupée et la diffusion tardive des « actualités mondiales » en zone libre. Un accord entre les deux parties permettra la diffusion de « France Actualités » mixant les sujets allemands et ceux de Vichy, à partir du 21 août 1942, trois mois avant l'occupation de la zone Sud par les Allemands. Ces actualités étaient tellement grossières, fausses, qu'elles ne trompaient personne et se faisaient régulièrement siffler dans les salles.

### La Continental

Afin de parachever la mainmise sur le cinéma français, Goering mandate Alfred Greven, actionnaire de l'A.C.E., comme dirigeant d'une société française à capitaux allemands, la Continental-Films, dite Continental. Cette société va produire trente films entre 1940 et 1944, slalomant comme toutes les productions de l'époque, entre les difficultés : censures, restrictions, disponibilités des acteurs. Son dirigeant, amoureux du cinéma français, privilégiera les films à thème, avec un fond culturel et des artistes prestigieux, ce que ne goûtera pas Goebbels, pour qui « les Français, médiocres, ne sont voués qu'au cinéma de distraction.... ».

La Continental produira, par exemple, « Le corbeau », « Au bonheur des dames », « L'Assassinat du père Noël », mais aussi « Simplet » avec Fernandel, « Premier rendez vous » avec Danielle Darrieux, « Mon amour est près de toi » avec Tino Rossi. Il est important de savoir que, aux mêmes dates, 190 films ont été tournés par d'autres producteurs ; malgré les difficultés, l'activité cinématographique sera très importante en zone « libre », aux studios de la Victorine de Nice et aux studios de Marcel Pagnol à Marseille, jusqu'au 11 novembre 1942... permettant à beaucoup de techniciens et d'acteurs de travailler sans risques pour leur vies.

### Autour de Saint-Claude

Sur un plan plus local, Saint-Claude est situé en « zone libre », la pression n'était que vichyssoise, jusqu'au 11 novembre 1942. Les deux cinémas, « Les Variétés » et celui de « La Maison du Peuple » ont fonctionné de concert sauf pendant les moments d'invasion et de libération.

Pendant la « Drôle de guerre », les programmes continuent à l'habitude. Comme par exemple ce qui est proposé les 14 et 15 janvier 1939 : à la Maison du Peuple est présentée une production allemande « Jeunesse Olympique » de Léni Riefenstahl, la suite des « Dieux du stade » propagande sur le sport à partir des



Fig. 3. Une programmation très allemande quelquefois. *La Symphonie fantastique* est un film de la Continental. *L'Echo de la Montagne*.

Jeux Olympiques de 1936, très esthétisante ; aux Variétés, le film « J'accuse », un pamphlet pacifiste d'Abel Gance à partir de la Grande Guerre, version sonorisée de son film de 1919.

A la fin du même mois, les Variétés s'interrogent avec le film « Sommes nous défendus ? » s'inquiétant de l'efficacité du dispositif de défense français. En fin d'année, le 22 décembre, la Maison du Peuple présente un double programme très américain : « Charlie Chan » et « La vie en rose », tandis que les Variétés invitent à regarder un ensemble beaucoup plus simple, mais toujours anglo-saxon, avec un seul film : « Toute la ville danse ». Il y avait souvent ce que l'on appelait le double programme, deux films précédés des Actualités. Il était présenté aussi quelquefois une attraction, petit intermède ayant lieu à l'entr'acte et « étoffant » le spectacle. Les deux cinémas projettent des actualités libres.

Et cela continue pendant toute l'année 1940 qui verra la fermeture des cinémas le 14 juin. Les Variétés seront autorisés à rouvrir le 30 août et la Maison du Peuple le 5 octobre. Saint-Claude ne voit aucune restriction de programmes, aussi les directeurs de salles ne se gênent pas pour commander ce qui leur semble le mieux, de toutes nationalités. Il faut noter également le fonctionnement plus irrégulier, mais réel de séances dans les agglomérations aux alentours : Moirans, Molinges, Lavans, Cinquétral, Longchaumois, Saint-Lupicin, Septmoncel, La Pesse surtout l'hiver.

A partir de 1941, apparaît une certaine propagande. Dans les programmes du mois de mai, on peut voir un film sportif allemand « Hymne à la neige », mais également encore un film américain des Marx Brothers. En septembre, les doubles programmes sont interdits et obligation est faite de projeter « France Actualités ». Au mois de décembre est présenté « Le Maître de poste », un film allemand antibolchevique romancé. Il est encore possible, mais plus rarement, d'aller au cinéma à La Pesse, Lamoura, Septmoncel, Les Moussières et Lavans.

Puis en 1942, la pression s'accroît encore : les Variétés proposent « Le Juif Süß », notoirement antisémite. Au mois de mai, une conférence de la Légion a lieu ; cela arrivera plusieurs fois dans les deux salles. À la fin mai la programmation est très allemande : un film musical « Pages immortelles » avec Zarah Linder, Marika Rokk, Hans Stüive et « Nanette » avec Jenny Huges, Hans Söhnker, Albrecht Choenholz.... En juin, le Secrétariat d'Etat à l'Information propose : « Français, vous avez la mémoire courte », des images anticomunistes. Le mois de septembre verra le redémarrage des salles de Longchaumois, Vaux, Septmoncel, Lavans et La Pesse. Après l'invasion de la zone libre, la Maison du Peuple montrera en novembre « Le croiseur Sébastopol », très antibolchevique. Si, en cette fin d'année, un communiqué des autorités précise « ne sont projetés que les films autorisés par la censure franco-allemande... », la section locale du Club Alpin Français se fait une projection de films de sports d'hiver réalisés par André Vincent, cinéaste amateur... dont elle fait bénéficier les collégiens, au début de l'année 1943. Les cinémas d'hiver continuent à Septmoncel, Longchaumois, La Pesse, Saint-Lupicin, Vaux....

En 1944, le 19 avril, les autorités annoncent des restrictions de séances de cinéma suite aux problèmes d'approvisionnement en électricité. La Maison du Peuple a arrêté ses programmes le 7 avril, après avoir projeté « La fille de la steppe ». Les programmes et les projections deviennent très erratiques. Vous savez sans doute que *La Fraternelle* a apporté son aide logistique en alimentant



Fig. 4. Un exemple de film de propagande : *Français vous avez la mémoire courte*, programmé au cinéma des Variétés en juin 1942. L'Echo de la Montagne.



## **Il y eut, de fait, peu d'images de propagande nazie dans les cinémas sanclaudiens**

la Résistance ; les toits du cinéma ont ainsi abrité peu de temps un poste de radio anglais. Et certains travailleurs ont porté sur eux des armes comme résistants. Cette attitude d'opposition dénoncée a sans doute été un des facteurs du choix des Allemands pour utiliser la salle de spectacle comme cantonnement pour les troupes d'Ukrainiens de Vlassov. Le cinéma de la Maison du Peuple rouvra ses portes le 10 juin.

Comme nous l'avons constaté, il y eut, de fait, peu d'images de propagande nazie dans les cinémas sanclaudiens, et sans doute au travers des films français de l'époque beaucoup de propagande pour les idées du Maréchal, plus rurales et proches de la vie locale. Le cinéma de la Maison du Peuple a projeté entre 1942 et la Libération sept films de la Continental, ce qui est peu. Il est important de savoir que les cinémas sanclaudiens ont été bénéficiaires pendant le conflit.

Je voudrais maintenant vous faire part d'un avis sur cette période, qui relève d'un certain fatalisme. Pour le commun des mortels, selon Jacques Siclier, critique de cinéma qui a vécu cette période, « *la France continuait, il y avait nécessité pour la plupart des gens de continuer à vivre, autant que possible comme « avant », en attendant la fin d'une guerre contre laquelle il fallait « tenir le coup ».* Cela peut paraître simpliste, mais il faut se situer dans cette majorité de Français qui, bien qu'affamés, mal vêtus, mal chauffés, inquiets du présent et de l'avenir, bref concernés, qu'ils l'aient voulu ou non, par les événements, devaient poursuivre cette vie étriquée. Le cinéma, c'était autre chose : un spectacle auquel nous demandions la distraction, l'oubli passager des difficultés de la vie quotidienne, un plaisir et une forme de liberté ». La manière dont on arrivait au résultat passait au second plan, malgré la réalité de la censure et de la collaboration. Pour le passionné, le rêve était à prendre dans les revues « Cinémonde », « Pour vous », « Ciné-miroir », « Le Film complet », « Vedettes », « Ciné-mondial », « Le Film ».

### *Epilogue*

Sur le plan national, le Comité de Libération du Cinéma Français, en accord avec le nouveau gouvernement a dissous le COIC qu'il a remplacé par l'organisme que nous connaissons toujours, le Centre National du Cinéma, qui organise la profession par secteurs : production, réalisation, exploitation avec un contrôle technique à tous les stades de la profession.

### *Sources*

*L'Echo de la Montagne*, Archives départementales du Jura.

Jacques Siclier, *La France de Pétain et son cinéma*, Ramsay Poche Cinéma, 1981.

J.-P. Bertin-Maghit, *Le cinéma français sous l'Occupation*, P.U.F. coll. Que sais-je ?, 1994.

Pierre Darmon, *Le monde du cinéma sous l'Occupation*, Stock, 1997.